

Certes nous estimons qu'il est nécessaire de conserver le palais de justice à son emplacement actuel, en centre ville: commodité d'accès, retombées sur les activités commerçantes du centre ville, préservation en outre d'un bâtiment qui fait partie du patrimoine architectural de la ville. On sait qu'il est devenu trop petit et ne répond plus aux besoins actuels, depuis de nombreuses années, des structures qu'il accueille.

Cependant nous réprouvons fortement les options architecturales choisies pour le nouveau bâtiment. Situé en plein coeur de la ville ancienne, il ne s'intègre nullement à son environnement. Les projections de volume produites par l'ASPAHR montrent bien l'impact prévisible de ces constructions, non seulement sur le pâtre d'immeubles alentour, mais aussi, sur l'ensemble de la perspective de la ville, depuis par exemple des lieux hautement touristiques comme le palais des Rois de Majorque, sans parler évidemment des quais de la Basse qui sont un pôle d'attraction de premier ordre. Une horreur ! Ces bâtiments seront trop élevés : on ne verra qu'eux et ils constitueront une barrière de béton et de verre qui annihilera toute perspective par exemple sur le Canigou. Sans parler en conséquence de son style architectural qui ne permettra aucune intégration satisfaisante à l'ensemble des immeubles environnants dont certains font partie des merveilles de la ville, comme l'ancienne annexe du collège de Perpignan conçue par l'architecte Léon Baillet.

Nous trouvons par ailleurs scandaleux que l'on ait pu songer à faire fi des contraintes d'un PSMV : celui-ci a été élaboré avec de nombreuses années d'un travail pointilleux précisément pour préserver absolument les qualités architecturales, et le tissu urbain ancien de notre ville dont c'est un atout artistique, culturel et touristique essentiel. Le PSMV n'a pas à être modifié au gré des projets immobiliers ou d'aménagement des uns ou des autres. C'est le projet qui doit s'adapter aux contraintes du PSMV et non l'inverse. Si l'on continuait sur cette voie de la facilité, la ville de Perpignan, rognant petit à petit son patrimoine, témoin du passé, ne ressemblerait plus à rien.

La municipalité comme les services de l'Etat doivent faire preuve d'imagination afin de concevoir un projet qui n'enlaidisse pas une ville admirable riche de constructions remarquables appartenant à toutes les époques, du Moyen-Age au XX^e siècle.

Je demande donc que soit abandonné le projet soumis à enquête, qu'il soit réfléchi à une architecture et des dimensions respectueuses de l'environnement de cet édifice. Il est inconcevable d'enlaidir ainsi une ville, même pour un projet aux buts louables.

Monique et André Balent